

A nos membres

Notre association a été fondée il y a 34 ans et durant toutes ces années, jamais le monde n'a connu de **changements aussi radicaux**, positifs et négatifs, qu'au cours de ces derniers mois et ces changements sont intervenus dans des domaines très différents. Y aurait-il là un lien avec l'**opposition Jupiter-Saturne** qui a duré un an et s'est terminée à Pâques?

Si, dans notre dernier message nous avons prétendu que plusieurs des **régimes autocratiques du monde arabe** seraient ébranlés par un soulèvement de la rue, nous aurions certainement été traités de fous. En Tunisie, Mohammed Bouazizi s'est **immolé par le feu** et cet acte est à l'origine de ces bouleversements que personne n'attendait. Face à des régimes d'Etats nationaux autocratiques et usant de brutalité, il existe aujourd'hui, selon toute vraisemblance, le contre-pouvoir d'une **société civile**, constituée surtout par la jeune génération médiatiquement interconnectée. Les masses populaires mobilisées rapidement par Internet ou téléphone mobile ont réussi franchir le pas du virtuel à l'action politique. Egalement dans le pays des Pharaons, un **changement politique** s'est opéré **en quelques semaines**. Cette **«chute du mur arabe»**, qu'on n'avait même pas imaginée, entrera dans l'histoire comme une révolution d'un nouveau genre; elle donne du **courage pour envisager l'avenir** même s'il est clair que dans ces différents pays les conséquences, les revers et le nombre de victimes humaines sont encore imprévisibles.

Après ce séisme social au Proche-Orient, voilà que le 11 mars, l'Extrême-Orient vivait un séisme sous-marin d'une amplitude telle que l'axe de la Terre aurait été déplacé de plusieurs centimètres et le **Japon** de 2,5 mètres. Après le tremblement de terre, le **raz-de-marée** qui a déferlé sur la côte a fait probablement plus de trente mille victimes et détruit une vaste région côtière. Mais la catastrophe a fini par prendre des dimensions apocalyptiques avec l'**«accident hypothétique maximal»** qui a touché les réacteurs de la **centrale nucléaire de Fukushima**. Il faudra encore des mois pour en maîtriser les dommages et ses conséquences pour tous les êtres vivants de la planète restent encore insaisissables.

En annexe vous trouverez

- *la facture pour la cotisation*
- *l'invitation à l'assemblée générale avec le bilan, le compte de résultat et le budget*
- *le nouveau prospectus de notre association*
- *le prospectus de la Formation en Peinture thérapeutique «Arthéa»*
- *la nouvelle brochure «Accueillir la vieillesse avec sérénité»*

*Créer du neuf,
c'est résister.
Résister,
c'est créer du neuf.*

*Qui veut aujourd'hui
atteindre un but doit être
très bien connecté et se
servir de tous les moyens
de communication
modernes.*

*Stéphane Hessel:
«Indignez-vous!»
Editions Indigène,
Montpellier 2010*

*Maître, le péril est grand!
Les esprits que j'ai invoqués,
Je ne peux plus
m'en débarrasser.*

*«L'apprenti sorcier» de Johann
Wolfgang Goethe*

La leucémie est extrêmement douloureuse!

*Depuis le largage des bombes
atomiques sur Hiroshima et
Nagasaki, on sait que les
rayons ionisants causent des
leucémies et des tumeurs
malignes. Le rayonnement
radioactif provoque le cancer
et endommage notre patrimoine
génétique! Un jour, nos enfants
demanderont pourquoi nous
n'avons pas arrêté ce
programme alors que nous
savions quelles en étaient
les conséquences.*

*Annette Ridolfi (a travaillé
pendant près de 20 ans comme
médecin-chef et spécialiste
en oncologie pédiatrique à
l'hôpital de l'île à Berne).
«Wochenzeitung» du 3.2.2011*

*Les époques matérialistes en
particulier sont accompagnées
et suivies de catastrophes
naturelles, tremblements de
terre et autres. (...) Chez les
êtres humains qui sont décédés
à la suite de séismes ou d'éruptions
volcaniques, on peut
observer de nouvelles qualités
lors de leur incarnation suivante.*

*A leur naissance, ils apportent
une disposition marquée pour
ce qui est spirituel, car par leur
mort ils sont entrés en relation
avec un élément qui leur a
montré le côté réel des choses
et le caractère illusoire d'une
vie uniquement fondée sur ce
qui est matériel.*

*Rudolf Steiner:
«Cosmogonie» OC n° 94,
16^e conférence du 12.6.1906*

La «boîte de Pandore» s'est rouverte

Presque jour pour jour, 25 ans après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et – ce qui est particulièrement intéressant – **66 ans après le largage des bombes atomiques** sur Hiroshima et Nagasaki, la très dangereuse «boîte de Pandore» s'est rouverte au **Japon** et ce, malgré une probabilité plus que faible selon les calculs des experts. Les souffrances engendrées par cette catastrophe naturelle et technique et les **conséquences pour la plupart encore inconnues** constituent un avertissement sans équivoque. Elles démontrent les risques énormes que prennent les êtres humains en se comportant **sans respect vis-à-vis des forces de la nature** et en faisant un **usage irresponsable des inventions techniques**. Il est évident que les ingénieurs n'avaient pas prévu un facteur de risque externe aussi élevé. Encore une fois, tous les scénarios et systèmes de sécurité ont failli, comme ce fut déjà le cas à Tchernobyl et, plus tard, lors de la **crise financière de 2008** qui, en une «fusion nucléaire» d'un ordre particulier, devrait avoir englouti un quart de la fortune mondiale.

Le **calcul des probabilités** mathématiques n'est pas un outil adéquat pour évaluer des **risques aussi complexes** que ceux qu'engendre l'énergie atomique ou un système financier mondial. Reconnaître cela pourra peut-être contribuer à ce que – comme il est relaté dans la mythologie grecque – la boîte de Pandore s'ouvre encore une fois, mais cette fois pour que **l'espoir de trouver un remède au désastre** s'en échappe et revienne dans le monde. Ce qu'il faut espérer très fortement, c'est que les hommes apprennent enfin à se comporter en êtres **responsables pour la durabilité** de notre espace vital irremplaçable et des ressources de notre planète. Peut-être ne verrons-nous pas seulement le début de la fin de l'utilisation de l'énergie atomique – cet enfant de la guerre – mais aussi de ce **matérialisme sans égard**, dont les dangers de destruction des fondements de la vie deviennent toujours plus visibles. Espérons qu'un **comportement plus respectueux** envers notre environnement et nos concitoyens aura également un effet positif sur le développement des **thérapies naturelles et de la médecine complémentaire**.

Remboursement des cinq méthodes non recommandé

Dans notre dernier message, nous vous avons informés que la **décision extrêmement importante** concernant la **réadmission de cinq méthodes de la médecine complémentaire** dans le catalogue des prestations obligatoires de la caisse maladie n'était pas encore tombée et qu'elle risquait, malgré la volonté populaire exprimée en mai 2009, d'essuyer un nouveau refus. En effet, le 7 décembre 2010, la **Commission fédérale des prestations générales et des principes (CFPP)** recommandait au Conseil fédéral de **ne pas réadmettre** dans l'assurance de base les cinq méthodes – dont la médecine anthroposophique –, l'efficacité, l'adéquation et l'économicité (EAE) n'étant pas suffisamment prouvées par des études scientifiques.

Notre médecine a, d'un côté, reçu la confirmation d'être de **valeur équivalente** aux traitements de la médecine académique mais, en même temps, on affirmait que: «Un système thérapeutique entièrement fondé sur une conception du monde comme l'est la médecine anthroposophique ne peut être compatible avec les critères EAE.» Et (ce qui est à peine croyable) on pouvait lire plus loin: «Il faut se demander si un élargissement dans le sens épistémologique et spirituel est encore compatible avec le but et la raison de la LAMal (remboursement des frais de diagnostic et de traitement de maladies) ...!» Malgré une analyse approfondie des requêtes par une **sous-com-**

mission, la CFPP n'a de toute évidence pas réussi à remplir son mandat et prendre ses responsabilités. Après cette **décision** absolument inacceptable et qui a aussi été très critiquée dans certains médias, nous avons écrit au **Conseiller fédéral Didier Burkhalter** pour lui rappeler qu'il était tenu au respect de la Constitution. Dans notre lettre, nous l'avons également rendu attentif au fait que les **expériences de nos membres** sur plusieurs décennies étaient **en contradiction absolue avec les assertions de la CFPP**.

Décision «salomonique» du Conseiller fédéral Burkhalter

Il était donc très réjouissant de voir ensuite avec quelle **assurance et force de persuasion** le Conseiller fédéral Burkhalter s'est présenté devant les médias le 12 janvier 2011 pour rappeler le **mandat très clair du nouvel article constitutionnel** sur la médecine complémentaire. Il a aussi affirmé que **la Constitution était au-dessus de la loi** et que, au besoin, cette dernière devait y être adaptée. Cette **reconnaissance des droits du peuple** et la volonté manifeste de mettre en œuvre toutes les **revendications de l'initiative populaire** ont surpris et grandement réjoui nombre de personnes. Concrètement, c'est l'Office fédéral de la Santé publique (OFSP) qui a été investi de la préparation de la **réadmission provisoire, du 1^{er} janvier 2012 jusqu'à fin 2017**, des cinq méthodes de la médecine complémentaire dans l'assurance de base. Les critères EAE doivent faire l'objet d'une **nouvelle évaluation**. Les études déjà disponibles doivent être prises en compte et, selon Didier Burkhalter, seules les **lacunes** encore présentes sont à **combler**. Pour trois des cinq méthodes, celles-ci ne sont plus très grandes. L'efficacité sera examinée par une **institution reconnue internationalement** mais qui n'a pas encore été choisie.

Au cours de sa conférence devant les médias, le Ministre de la santé a encore présenté les décisions pour **concrétiser l'article constitutionnel** également dans d'autres domaines, comme: promouvoir la médecine complémentaire dans l'enseignement et la recherche, assurer la pluralité des médicaments, créer des **diplômes** nationaux et des autorisations d'exercer cantonales pour les **thérapeutes non médecins**, accorder des subventions aux hautes écoles spécialisées cantonales, créer des chaires universitaires; certains éléments sont déjà réalisés. Fait particulièrement réjouissant, le Conseiller fédéral Burkhalter a pris cette affaire **sous sa responsabilité** et le 18 février déjà, il rencontrait les cercles concernés pour un **entretien constructif**. Entre-temps, son département a pu nommer le **groupe de suivi** prévu. Sous la direction de Madame **Semya Ayoubi**, celui-ci est responsable de l'ensemble du plan et comprend outre trois représentants du DFI et de l'OFSP également trois représentants qui ont été nommés par nos soins. Nos intérêts sont représentés par Madame **Ursula Wolf**, Dr méd. et chargée de cours de médecine anthroposophique à la KIKOM de l'Université de Berne, de Messieurs **Jörg Fritschi**, Dr méd., et **Walter Stüdeli** de la Fédération de la médecine complémentaire.

Les **mesures prévues** par le Conseiller fédéral Burkhalter sont très étendues et son engagement personnel pour cette affaire ne peut que nous réjouir. La médecine complémentaire est maintenant ancrée dans la Constitution fédérale et c'est la première fois, **après 24 années d'un intense travail** sur le plan politique, accompagné de bien des revers, que nous sommes considérés comme **partenaires à part entière** dans le processus politique. Nous pouvons à bon droit en être fiers, même si la mise en œuvre de nos requêtes durera encore des années et nécessitera encore **une forte pression politique**. Par contre, une décision négative juste à ce moment aurait été fatale à la médecine

Examens professionnels en art-thérapie

Le 18 mars, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a approuvé l'examen professionnel supérieur pour les art-thérapeutes. Le nouveau titre, protégé et reconnu au plan national d'art-thérapeute diplômé EPS est né. Il couvre cinq spécialisations spécifiques: thérapie par le mouvement et la danse, thérapie par le drame et la parole, thérapie à médiation plastique et visuelles, thérapie intermédiaire et musicothérapie.

L'examen professionnel supérieur est organisé par l'OdA CASAT (Conférence des Associations Suisses des Art-Thérapeutes). Les thérapeutes en arts anthroposophiques de toutes les branches ainsi que les eurhythmistes thérapeutiques remplissant les conditions requises peuvent s'y présenter.

La profession acquiert un nouveau profil avec un niveau unifié et un standard de qualité de haut niveau. Ce titre facilitera l'engagement par les employeurs et le remboursement des frais de traitement par les assurances.

Dietrich von Bonin, président de la Commission assurance qualité du diplôme EPS en art-thérapie

Brochure «Conscience et Santé» n° 769

Accueillir la vieillesse avec sérénité

Santé et maladie dans la seconde moitié de la vie

Dans un entretien publié début novembre 2010 dans «Die Welt», la psychanalyste Margarete Mitscherlich s'était exprimée ainsi: «Beaucoup de personnes souhaitent que les années qui restent à vivre ne traînent pas trop en longueur, car il devient toujours plus difficile de s'arranger avec son corps quand on devient vieux.»

Le docteur Markus Sommer adopte une attitude très différente. La vieillesse, comme chaque phase de la vie, permet à l'être humain d'accomplir des pas dans son évolution psychique et spirituelle. Et c'est là le plus important. Bien sûr, les problèmes quotidiens liés à l'âge ne doivent pas être oubliés. Le docteur Sommer indique des recettes concrètes pour les prévenir ou les atténuer et adapter notre manière de vivre aux faiblesses ou aux maladies qui peuvent survenir. Il n'oublie pas l'entourage qui reçoit aussi des conseils pour mieux comprendre et accompagner la personne âgée.

anthroposophique, car cette année seront établies les listes cantonales des hôpitaux en vue du **nouveau financement des prestations hospitalières** à partir de 2012 avec des mandats de prestations concrets et l'introduction du forfait par cas.

Dans les années à venir, le **processus pour la reconnaissance définitive** de notre médecine demandera encore des **moyens financiers conséquents**. Nous ne pourrions nous passer de votre aide mais nous sommes confiants car un grand nombre de membres a répondu avec beaucoup de générosité à notre appel au don à la fin de l'année dernière. Cela nous a profondément touchés et **nous remercions de tout cœur** toutes les donatrices et tous les donateurs de leurs versements, modestes ou importants. Comme vous pouvez le constater dans les comptes annuels annexés, cela nous a déjà permis de virer le montant de **75 000 francs** dans un compte spécial «**Fonds Reconnaissance de la médecine anthroposophique**».

Assemblée générale annuelle à la Clinique Ita Wegman

Cette année est réjouissante et ceci n'est pas seulement dû au Conseiller fédéral Burkhalter; c'est aussi l'année du **150^e anniversaire de Rudolf Steiner** qui a été remarqué de manière étonnamment positive dans beaucoup de médias. En février, avec un cycle de conférences au Scala de Bâle, nous avons déjà eu l'occasion de faire une rétrospective de la **fondation, il y a 90 ans, de la médecine et de la pharmacopée anthroposophiques**. Le 8 juin aura lieu la cérémonie officielle commémorant l'ouverture de la Clinique Ita Wegman en 1921. C'est pourquoi, nous sommes particulièrement heureux **d'inviter nos membres à participer à l'assemblée générale du 28 mai 2011** qui se tiendra sous son toit. A cette occasion, Madame **Annemarie Gass**, membre de notre comité depuis de nombreuses années, fera une courte allocution de circonstance. Les informations concernant l'**ordre du jour, le repas et les visites guidées** de la clinique ainsi que le talon pour s'annoncer se trouvent dans l'invitation ci-jointe.

Le responsable de gestion quittera son poste en 2012

Lors de l'assemblée générale de l'an prochain, **Herber Holliger**, responsable de gestion d'anthrosana, présentera sa démission après 26 années d'un intense engagement pour notre association. En raison des lourdes et nombreuses charges qu'il a assumées pendant tout ce temps, il désire prendre une retraite prématurée. Nous allons nous mettre à la recherche d'un **successeur qualifié** durant ces prochains mois et espérons pouvoir bientôt vous donner des renseignements positifs à ce sujet.

En annexe, vous trouverez le prospectus de la **Formation en Peinture Thérapeutique «Arthéa»** et le **nouveau prospectus de notre association**. Le docteur Markus Sommer est l'auteur de notre brochure dernière née «**Accueillir la vieillesse avec sérénité**». Elle est le fruit de sa longue expérience de médecin de famille et de son profond intérêt pour cette période de la vie. Pour terminer, il nous reste à vous souhaiter une très belle période préestivale et à vous exprimer notre reconnaissance pour votre fidèle soutien. Un grand merci d'avance pour le prompt **versement de votre cotisation**. Avec nos très cordiales salutations.



Postplatz 5
Case postale 128
4144 Arlesheim
Tél. 061 701 15 14
Fax 061 701 15 03
info@anthrosana.ch
www.anthrosana.ch

Michael Werner, président

Herbert Holliger, responsable de gestion